

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue au lieu des séances, le vendredi 20 novembre 2015 à 17 h 00 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Monsieur Jean-Pierre Nepveu, Maire
Madame Joëlle Berdugo Adler, Conseillère au poste numéro 1
Monsieur Roger Martel, Conseiller au poste numéro 2
Monsieur Bruce Zikman, Conseiller au poste numéro 3
Monsieur Michael Ray, Conseiller au poste numéro 5
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 6

Est absent :

Monsieur Jean-Jacques Desjardins, Conseiller au poste numéro 4

Est également présent le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2015
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Autorisation de signature - Demande de subvention au Fonds de développement des territoires (FDT)
 - 6.2 Adoption du calendrier des séances 2016
 - 6.3 Avis de motion - Règlement établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2016
 - 6.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
 - 6.5 Approbation des réaffectations budgétaires
 - 6.6 Rapport du Maire sur la situation financière de l'année 2015
 - 6.7 Publication du rapport du Maire

- 6.8 Motion de remerciements à l'égard de Mesdames Gail Cantor et Anne-Marie Masson
- 6.9 Approbation d'une dépense excédentaire – Règlement d'emprunt numéro 2014-628

- 7 Urbanisme
 - 7.1 Adoption – Projet de règlement amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions pour régir les équipements mécaniques sur les toits
 - 7.2 Nomination de membres – Comité Permis de Démolition
 - 7.3 Nomination de membres – Comité Consultatif d'Urbanisme

- 8 Travaux publics
 - 8.1 Embauche d'un salarié à l'essai

- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Octroi du contrat – Cueillette et transport des matières résiduelles
 - 9.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable - 2014
 - 9.3 Autorisation de signature - Entente d'adhésion à Tricentris centre de tri
 - 9.4 Nomination d'un représentant - Tricentris centre de tri
 - 9.5 Nomination de signataires - Tricentris centre de tri
 - 9.6 Nomination de membres – Comité consultatif Environnement

- 10 Correspondance
 - 10.1 MRC des Pays-d'en-Haut - Émission d'un certificat de conformité, règlement numéro 2015-640 amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions de concordance quant à la renaturalisation des rives des plans d'eau présents sur les terrains de golf

- 11 Deuxième période de questions

- 12 Autres sujets

- 13 Levée de la séance

2015-11-117 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-118 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2015**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2015 a été remise à chaque membre du Conseil au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Bruce Zikman, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 16 octobre 2015 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-119 3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Michael Ray, appuyé par Monsieur Bruce Zikman et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la liste des comptes en date du 20 novembre 2015 au montant de 277 211.03 \$ dont :

- 215 936.35 \$ sont des comptes payés;
- 61 274.68 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **ADMINISTRATION**

2015-11-120

6.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE - DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la Ville d'Estérel présente une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Monsieur Bruce Zikman et résolu que ce Conseil :

AUTORISE Monsieur Luc Lafontaine, directeur général, à transmettre une ou plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

S'ENGAGE à payer sa part des coûts admissibles du projet;

AUTORISE le directeur général, Monsieur Luc Lafontaine, à signer pour et au nom de la Ville d'Estérel, tous les documents relatifs à une ou plusieurs demandes d'aide financière, y compris l'entente de financement à intervenir pour chaque demande.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-121

6.2 **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2016**

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Monsieur Roger Martel et résolu que ce Conseil :

ADOPTE le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2016, aux jours et heures ci-dessous indiqués :

22 janvier 2016	–	17 h 00	22 juillet 2016	–	17 h 00
19 février 2016	–	17 h 00	19 août 2016	–	17 h 00
18 mars 2016	–	17 h 00	16 septembre 2016	–	17 h 00
15 avril 2016	–	17 h 00	21 octobre 2016	–	17 h 00
20 mai 2016	–	17 h 00	18 novembre 2016	–	17 h 00
17 juin 2016	–	17 h 00	16 décembre 2016	–	17 h 00

DONNE avis public du présent calendrier, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Adoptée à l'unanimité

6.3 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES, LES COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016**

Avis de motion est donné par Madame Joëlle Berdugo Adler à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, un règlement établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2016.

6.4 **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le directeur général dépose, conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), les déclarations mises à jour des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2015-11-122 6.5 **APPROBATION DES RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de réaffecter certains postes budgétaires de l'exercice 2015 tel que le démontre un rapport émis par le Service de la trésorerie;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Bruce Zikman, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

APPROUVE les réaffectations budgétaires telles qu'indiquées au rapport joint en annexe.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-123 6.6 **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2015**

CONSIDÉRANT que l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) stipule que le Maire a l'obligation de produire annuellement un rapport sur la situation financière de la Ville au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

APPROUVE le rapport du Maire sur la situation financière de la Ville d'Estérel pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-124 6.7 **PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) stipule à l'article 474.1 que le texte du rapport du Maire sur la situation financière doit être distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution le texte peut être publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Bruce Zikman et résolu :

QUE le rapport du Maire soit envoyé par la poste à tous les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation de la Ville d'Estérel.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-125 6.8 **MOTION DE REMERCIEMENTS À L'ÉGARD DE MESDAMES GAIL CANTOR ET ANNE-MARIE MASSON**

CONSIDÉRANT que le Conseil a adopté la résolution 2013-11-159 afin de nommer Madame Gail Cantor ainsi que la résolution 2014-05-059 afin de nommer Madame Anne-Marie Masson à titre de membres du Comité Consultatif Environnement;

CONSIDÉRANT qu'en raison d'obligations personnelles, Mesdames Gail Cantor et Anne-Marie Masson désirent céder leur place;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Bruce Zikman et résolu que ce Conseil :

ADOpte une motion de remerciements à l'endroit de Mesdames Gail Cantor et Anne-Marie Masson pour leur participation, leur implication et la qualité de leur contribution au sein du Comité Consultatif Environnement.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-126 6.9 **APPROBATION D'UNE DÉPENSE EXCÉDENTAIRE – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2014-628**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Estérel a adopté le règlement numéro 2014-628 visant à décréter des travaux de réaménagement de la salle du Conseil, un emprunt de 50 500 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2015-100 pour l'exécution de travaux de cloisonnement de la salle du Conseil de l'hôtel de Ville s'est faite publiquement le 23 avril 2015 à 11 h 01;

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2015-05-051 a été adoptée par le Conseil afin d'octroyer le contrat pour les travaux de cloisonnement de la salle du Conseil au seul soumissionnaire conforme après l'ouverture des soumissions reçues suite à l'appel d'offres numéro 2015-100, soit *Construction Metric Inc.*, au montant de 60 900 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser un surplus de 5 148.70 \$, taxes incluses, à *Construction Metric Inc.* pour la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

AUTORISE le surplus de 5 148.70 \$, taxes incluses, demandé par *Construction Metric Inc.* pour la réalisation des travaux de cloisonnement de la Salle du Conseil;

FINANCE cette dépense au montant de 5 148.70 \$, taxes incluses, ainsi que le montant de 10 400 \$, taxes incluses, qui excède le montant pour lequel le projet est financé par le règlement d'emprunt numéro 2014-628 à même le fonds de roulement, soit un montant total de 15 548.70 \$;

FIXE la période de remboursement de cette dépense à dix (10) ans, conformément aux dispositions de l'article 569 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Adoptée à l'unanimité

7. **URBANISME**

2015-11-127

7.1 **ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 2006-493 TEL QU'AMENDÉ AFIN D'Y AJOUTER DES DISPOSITIONS POUR RÉGIR LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SUR LES TOITS**

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 2006-493, tel qu'amendé, est en vigueur sur le territoire de la Ville d'Estérel;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Estérel doit modifier sa réglementation pour y inclure des nouvelles dispositions réglementaires pour régir les équipements mécaniques sur les toits;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 18 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que le règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Bruce Zikman, appuyé par Monsieur Roger Martel et résolu que ce Conseil :

ADOPTE le projet de règlement amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions pour régir les équipements mécaniques sur les toits.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-128

7.2

NOMINATION DE MEMBRES – COMITÉ PERMIS DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de nouveaux membres pour le Comité Permis de Démolition;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité Permis de Démolition pour une période d'un (1) an se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2016 :

- Monsieur Roger Martel
- Monsieur Michael Ray
- Monsieur Bruce Zikman

DÉSIGNE Monsieur Roger Martel à titre de président du Comité pour une période d'un (1) an se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-129

7.3

NOMINATION DE MEMBRES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de membres pour le Comité Consultatif d'Urbanisme puisque le mandat de six (6) membres prend fin après la présente séance;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour une période de deux (2) ans se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2017 :

- Monsieur Roger Martel
- Monsieur Steven Finiffter
- Monsieur Jacques Grenier
- Monsieur Gaston Pelletier
- Monsieur Marc-Gabriel Vallières
- Monsieur Bruce Zikman

DÉSIGNE Monsieur Roger Martel comme président du Comité Consultatif d'Urbanisme pour une période de deux (2) ans se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

8. **TRAVAUX PUBLICS**

2015-11-130 8.1 **EMBAUCHE D'UN SALARIÉ À L'ESSAI**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un salarié à l'essai au poste de chauffeur-opérateur;

CONSIDÉRANT que suite à un appel de candidatures, le Comité des ressources humaines recommande l'embauche de Monsieur François St-Jean;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE l'embauche de Monsieur François St-Jean, à compter du 26 octobre 2015, à titre de salarié à l'essai au poste de chauffeur-opérateur, échelon 1, avec une période d'essai conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

2015-11-131 9.1 **OCTROI DU CONTRAT – CUEILLETTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

CONSIDÉRANT que le contrat actuel de cueillette et transport des matières résiduelles de la Ville d'Estérel vient à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté la résolution numéro 2015-08-087 afin d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres public relativement à la cueillette des matières résiduelles (ordures et matières recyclables) pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 août 2016;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'ouverture publique des soumissions à 13 h 31 le 15 octobre 2015, dont les résultats se détaillent comme suit :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
2945380 Canada Inc. (Transport Sanitaire Hayes)	54 325.69 \$
Services sanitaires MAJ Inc. (Compo Recycle)	64 121.56 \$

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) le contrat doit être accordé à la personne qui a déposé la plus basse soumission conforme aux spécifications de l'appel d'offres;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Joëlle Berdugo Adler, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

ACCEPTE la plus basse soumission conforme et octroie un contrat à l'entreprise 2945380 Canada Inc. pour la cueillette et le transport des matières résiduelles sur son territoire au montant de 54 325.69 \$, taxes incluses, conformément aux spécifications du document d'appel d'offres numéro 2015-400;

AUTORISE le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents relatifs à ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt de document

9.2 **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE - 2014**

Le directeur général dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2014 au livre des délibérations.

2015-11-132

9.3 **AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE D'ADHÉSION À TRICENTRIS CENTRE DE TRI**

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Madame Joëlle Berdugo Adler et résolu que ce Conseil :

RETIRE ce point de l'ordre du jour puisqu'il s'y retrouve inscrit à deux endroits, soit aux points 9.3 et 9.5 de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-133

9.4 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - TRICENTRIS CENTRE DE TRI**

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de s'assurer d'une intervention efficace en matière de gestion intégrée des déchets dont le dossier de collecte sélective, de tri et de mise en marché des matières recyclables;

CONSIDÉRANT le besoin de déléguer un représentant élu de la Ville au sein de Tricentris, centre de tri;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Madame Joëlle Berdugo Adler et résolu que ce Conseil :

DÉSIGNE Madame la Conseillère Christine Corriveau à titre de représentante de la Ville et s'il y a lieu, à titre de membre du conseil d'administration de Tricentris, centre de tri, ainsi que Monsieur le Conseiller Jean-Jacques Desjardins à titre de représentant substitut si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-134 9.5 **NOMINATION DE SIGNATAIRES - TRICENTRIS CENTRE DE TRI**

CONSIDÉRANT le projet soumis par Tricentris, centre de tri;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de confier à cet organisme l'organisation et la gestion des activités relatives aux buts poursuivis, et plus particulièrement, la gestion intégrée de matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la Ville peut consentir des subventions pour maintenir des organismes ayant pour but la protection de l'environnement et la conservation des ressources;

CONSIDÉRANT le projet d'entente proposé par Tricentris, centre de tri figurant en annexe à la présente résolution;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Bruce Zikman, appuyé par Madame Joëlle Berdugo Adler et résolu que ce Conseil :

APPROUVE l'entente à intervenir avec Tricentris, centre de tri;

AUTORISE le Maire, Monsieur Jean-Pierre Nepveu, ainsi que le directeur général et greffier, Monsieur Luc Lafontaine, à signer cette entente, pour et au nom de la Ville d'Estérel.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-135 9.6 **NOMINATION DE MEMBRES – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de membres pour le Comité Consultatif Environnement puisque le mandat de ses membres prend fin après la présente séance;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Roger Martel, appuyé par Monsieur Bruce Zikman et résolu que ce Conseil :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité Consultatif Environnement pour une période de deux (2) ans se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2017 :

- Monsieur Jean-Jacques Desjardins
- Madame Christine Corriveau
- Monsieur Mitchell Adler
- Monsieur Jonathan Ray
- Madame Anna Dupuis Zuckerman
- Madame Élisabeth Deschamps
- Madame Monika Gauthier

DÉSIGNE Monsieur Jean-Jacques Desjardins comme président du Comité Consultatif Environnement pour une période de deux (2) ans se terminant à la séance ordinaire du mois de novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

10. **CORRESPONDANCE**

10.1 **MRC DES PAYS-D'EN-HAUT - ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ, RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-640 AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 2006-493 TEL QU'AMENDÉ AFIN D'Y AJOUTER DES DISPOSITIONS DE CONCORDANCE QUANT À LA RENATURALISATION DES RIVES DES PLANS D'EAU PRÉSENTS SUR LES TERRAINS DE GOLF**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **AUTRES SUJETS**

2015-11-136

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Bruce Zikman, appuyé par Monsieur Michael Ray et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 17 h 17, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Pierre Nepveu
Maire

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

Je, Jean-Pierre Nepveu, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).